



FORMATION TITRE PROFESSIONNEL ASSISTANT(E) DE VIE AUX FAMILLES

- **Durée1029h**
- **En centre de Formation.....644 h**
- **En Alternance.....385 h**

Les métiers du service à la personne sont en pleine croissance en région Auvergne-Rhône-Alpes. La population est vieillissante, la politique du maintien à domicile et les places en institutions qui restent stables, vont générer 12 000 ETP d'ici 2020. La croissance va s'accroître après 2017 avec l'arrivée aux âges de la dépendance des baby-boomers.

Parcours de formation du 19/11/2018 au 28/06/2019

LE TITRE ADVF

Titre professionnel délivré par le ministère du Travail

Niveau V (CAP)

La formation est composée de trois modules amenant à l'acquisition de trois Certificats de Compétences Professionnelles (CCP) :

- CCP1 : Entretien du logement et du linge d'un particulier
- CCP2 : Accompagner la personne dans les actes essentiels du quotidien
- CCP3 : Relayer les parents dans la prise en charge de leurs enfants à leur domicile

Le Titre professionnel d'ADVF est complété par un Certificat Complémentaire de Spécialisation « Accompagner la personne en situation de handicap vivant à domicile »



LE METIER :

L'ADVF intervient pour faciliter la vie quotidienne de personnes dites « fragilisées » comme les personnes âgées, malades ou handicapées, de familles avec de jeunes enfants ou tout simplement de toute personne qui les sollicite. Cela se traduit par des services tels que l'assistance pour l'hygiène corporelle, l'alimentation, les déplacements, le bien-vivre dans la société, la prise en charge des jeunes enfants, l'entretien du cadre de vie

LES PRE REQUIS

- Un niveau V bis ou VI
- Faire preuve d'une bonne compréhension des consignes écrites et orales
- Maîtriser les 4 opérations mathématiques
- Qualités humaines, relationnelles et de communication
- Avoir une bonne condition physique permettant d'intervenir à domicile (tâches ménagères, mobilisation de personne, port de charge...)
- Etre mobile et disponible pour des horaires variables (soir et week-end)

LES GRANDS OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Obtenir une qualification professionnelle de niveau V dans le domaine du service aux personnes
- Acquérir des compétences professionnelles dans l'aide à domicile
- Etre capable d'apporter une aide professionnelle de qualité et adaptée aux personnes en situation de perte d'autonomie
- Faciliter l'insertion professionnelle avec un métier d'avenir
- Maîtriser l'ensemble des techniques de recherche d'emploi
- Se constituer un réseau professionnel, favoriser son employabilité et s'insérer professionnellement